

Compte rendu réunion Colmar Agglo 01.10.26

Lieu : Colmar Agglo

Etaient présents Colmar Agglo : Luc Basso, Peggy Killian, Alexandre Peral, Bastien Koch,
Etaient présents CADRes Colmar : Eloi Desseigne, Marc Lagarde.

Ordre du jour

1. Tour de table
2. Présentation du CADRes (voir présentation)
3. Présentation des projets cyclables et mobilités actives de Colmar Agglomération
4. Échanges sur quelques dossiers structurants :
 - a. Franchissement de la D83
 - b. Passerelle Confluence
 - c. Continuités cyclables intercommunales
 - d. Autres projets en cours ou à venir

Comprendre les enjeux et aligner les intérêts

-Colmar Agglo : moins de voitures sur les routes

-CADRes Colmar & Environs : permettre à un maximum de citoyens de se déplacer en vélo ou à pied, en toute sécurité, car en ville c'est bien plus rapide, c'est respectueux de l'environnement, économique, pour toutes les parties prenantes (utilisateurs, contribuables, gestionnaires d'infrastructures), sans oublier que c'est aussi un enjeu de santé publique.

Le schéma directeur de planification des pistes cyclables intercommunales (2020-2026)

Visualiser la carte [ici](#)

1. Colmar / Horbourg-Wihr (passerelle)
2. Herrlisheim-près-Colmar / Sainte-Croix-en-Plaine
3. Jebnheim / Grussenheim
4. Sundhoffen / Forêt du Neuland à Colmar
5. Turckheim / Wintzenheim
6. Wintzenheim / Wettolsheim
7. Ingersheim / Niedermorschwihr
8. Walbach / Zimmerbach / Turckheim
9. Muntzenheim / Fortschwihr
10. Fortschwihr / Andolsheim

L'avancement de ces projets dépendent de l'acquisition du foncier par les communes. Le schéma directeur de planification des pistes cyclables 2027-2032 sera approuvé par les élus en octobre. Ce qui guide les orientations, se sont les usages quotidiens par les écoliers et les travailleurs.

La répartition des responsabilités

Agglomération : le maire

Réseau structurant : départementales : La CEA

De panneau d'agglo à panneau d'agglo : Colmar Agglo

Feuille de route discutée

Le CADRes aimerait être informé, consulté dès lors qu'un plan existe pour un futur aménagement cyclable (ou piéton)

Les deux parties se proposent de mieux communiquer autour des aménagements réalisés et projetés dans un avenir proche.

Etat d'esprit à faire évoluer : faciliter la circulation à vélo :

1. Marquage rouge au sol pour sensibiliser une zone de danger
2. Des cédez le passage pour les voitures aussi
3. Une légitimité des cyclistes sur la chaussée, (picto au sol) lorsqu'une piste cyclable dédiée n'est possible.
4. Des trajets directs

Prochaine réunion le **mardi 16 mars 2027 à 17h** dans les locaux Colmar Agglo